



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 25 DECEMBRE 2014

La desserte TGV d'Angoulême pourrait baisser d'un tiers

Les négociations pour les dessertes s'annoncent tendues. En 2017, la SNCF part sur un tiers de trains en moins à Angoulême et Poitiers.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

Huit TGV par jour annoncés en moins en 2017. Les négociations avec la SNCF ne commencent pas sous les meilleurs auspices. Jean-François Macaire, le président de la Région ne cachait pas ses craintes, dans le 19/20 de France 3 du 20 décembre. Elles commencent tellement bien ces négociations que même GrandAngoulême sort les armes. «En novembre, j'ai bloqué les versements LGV», confirme Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême. Une somme de 2 M€.

Pourtant, avant le début du chantier, la SNCF s'était engagée à maintenir les 22 dessertes quotidiennes à la gare d'Angoulême. Promettant même trois millions de voyageurs par an, le double du trafic actuel. «Officiellement, quand j'ai reçu le directeur régional de la SNCF, il m'a fait une proposition basée sur ces accords. Mais il m'a précisé qu'il ne pouvait pas me la garantir», raconte le président de l'agglo.

Pour Jean-François Macaire, le problème vient du prix au kilomètre que la SNCF doit payer à RFF pour utiliser le réseau. «Un péage TGV voté en 2009 par le gouvernement Fillon qui prévoit des tarifs exorbitants, décrit le président de la région. Un péage qui met la SNCF dans une situation paradoxale puisque plus elle fera circuler de trains, plus elle générera du déficit».



Jean-François Macaire: «On ne peut pas accepter cette baisse». Photo Phil Messelet

Evidemment, il n'a pas l'intention de se laisser faire. «Il faut aller vite, la SNCF voudrait une première base d'accord en avril 2015», alors pour faire bouger les choses et demander à l'Etat de revoir les tarifs à la baisse, «je veux que soit nommé un médiateur».

Le maire d'Angoulême se veut rassurant

Si le président de Poitou-Charentes ne cache pas sa déception, le maire d'Angoulême, tient à rester rassurant. Lui aussi a rencontré le directeur régional, à qui il a rappelé les atouts de la gare d'Angoulême. «Aujourd'hui, pour la SNCF, elle présente un intérêt commercial, qui sera encore plus grand quand la ligne vers Cognac,

Saintes et Royan sera électrifiée», rappelle Xavier Bonnefont.

Il ne doute pas non plus de l'unité des élus charentais pour lancer une étude sur l'électrification de la ligne vers Limoges. Projet qui prend encore plus son sens depuis que la cour des comptes a rejeté l'idée d'une LGV jusqu'à Limoges.

Jean-François Dauré est sur la même ligne. «Avec la nouvelle région, Angoulême devient un nouvel épice de territoire. C'est une carte qu'il faut absolument jouer». D'ailleurs pour le président de l'agglo, le vrai combat ne tient pas tant au nombre de dessertes mais plus «à leur qualité. Il va falloir se battre pour avoir des trains qui permettent d'être avant 9h à Paris par exemple». Des trains qui ne font pas l'omnibus systématique entre Angoulême et la capitale.

«On doit défendre les intérêts d'un bassin de plus de 600.000 habitants», reprend Jean-François Dauré qui voit bien au-delà des limites de son aggro.

«Au moment où on fusionne les régions, on ne peut pas accepter cette baisse du nombre de TGV», reprend Jean-François Macaire qui sent bien ce qui risque lui tomber dessus. «Si on baisse le nombre de TGV, on va me demander d'augmenter les TER. D'abord, on n'en a pas les moyens. Et puis où serait le gain de temps entre Angoulême et Bordeaux?». Le président de région espère que les choses vont bouger en janvier.

Les élus parlent travaux et finances

Réuni lundi, le conseil municipal a adopté le marché de travaux de l'église Saint-Vivien. Chantier qui se décompose en sept lots pour un montant global de 50 0871 € HT. La part restant à la charge de la commune s'élève à 40 370 €. Pour financer ce reste à charge, une souscription publique a été lancée avec le concours de la Fondation du patrimoine.

Assainissement. Le projet de réhabilitation du réseau d'Orliut est adopté pour une première tranche d'un montant de 289 206 € HT. En fonction des différentes subventions, la part commune s'élèverait à 152 000 €.

Espace culturel. Après l'obtention du permis de construire de l'espace culturel et d'animation, le conseil admet le budget global de 2 716 000 € HT pour les deux tranches (bâtiment, réseaux et voirie). Un emprunt sera sollicité auprès de la caisse des dépôts pour un montant de 1,5 million d'euros, un prêt de 500 000 €, des subven-

tions pour 210 000 €, un autofinancement de 406 733 €.

Conventions. Ont été également adoptées: une convention avec GRDF pour l'installation et l'hébergement de télélevé en hauteur. Un site sur les trois proposés sera retenu entre la mairie, le stade et la salle des fêtes. Une convention de cofinancement relative à l'aménagement du giratoire de l'Epine, le prolongement du chemin piétonnier jusqu'à la rue des Châgnes-Verts, ainsi qu'un chemin piétonnier sur la RD 85 du giratoire jusqu'au logis de Bousac. Le montant de l'opération s'élève à 390 000 euros HT, dont 195 000 euros à la charge de la commune. Le début des travaux est fixé au 2 mars.

Divers. Le conseil adopte le principe de l'agrandissement de la crèche, de la réserve de la mairie, de la laverie, ainsi que la création d'une quatrième classe à l'école maternelle Jean-Marie-Weber, ainsi que des bureaux pour l'accueil de loisirs.

Fermeture de la mairie. La mairie de Cherves-Richemont sera fermée les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Fermeture de la médiathèque. La médiathèque de Cherves-Richemont sera fermée les 26 et 27 décembre et les 2 et 3 janvier.

Un goûter pour clore l'entraînement

CHATEAUBERNARD mercredi 17 décembre, au plateau des Pierrières, la dernière séance d'entraînement tennistique de l'année des moins de 12 ans et des adolescents offrait des jeux de précisions et des affrontements par équipe.

Un goûter de Noël est venu clore ce temps sportif avec des gâteaux confectionnés par les parents et leurs enfants.



Les jeunes adhérents du Tennis-Club de Châteaubernard et leurs éducatrices Corinne Pierre et Stéphanie Berthélémy.

Moins de dotation, plus d'impôts

L'Etat a moins de moyens et redistribue moins. Les collectivités locales trinquent. Les parades: économies et hausse des impôts.

Compression des dépenses de fonctionnement, vigilance sur les investissements, légère hausse de la dette: les collectivités locales cherchent des parades à la cure d'austérité imposée par l'Etat mais les contribuables de plusieurs métropoles vont aussi passer à la caisse.

L'an prochain, sur une enveloppe approchant les 100 milliards d'euros, l'Etat versera 3,67 milliards (mds) de moins aux collectivités, dont deux milliards de moins au «bloc local» (communes et intercommunalités). Idem en 2016 et 2017. Cette année, l'amputation n'est «que» de 1,5 md. Pour Bordeaux, c'est une coupe de 10 millions (M EUR) sur un budget de fonctionnement de 354 M EUR.

Depuis des mois, les élus s'inquiètent du contre-choc économique que cela risque d'entraîner, par le biais d'une chute des investissements publics, financés à 70% par les collectivités. Président de l'association des communautés urbaines (ACUF), le maire de Lyon, Gérard Colomb (PS), évalue cette baisse à environ 25% d'ici 2020 pour les plus grandes agglomérations.

Plusieurs têtes d'affiches ont toutefois décidé de maintenir un



Alain Juppé n'a pas de grands projets pendant 5 ans à Bordeaux. Photo AFP

haut niveau d'investissement. C'est le cas d'Anne Hidalgo (PS) à Paris (près de 1,5 md y seront consacrés en 2015, un peu plus qu'en 2014) et de Martine Aubry (PS) à Lille, où le niveau d'investissement «restera élevé» l'an prochain (75 millions d'euros) avant de décliner (61 M EUR en moyenne d'ici la fin du mandat en 2020).

A Bordeaux, Alain Juppé (UMP) a fait un autre choix. «Pas de grand projet» pour les cinq ans à venir, a-t-il dit. Des projets de moindre ampleur sont reportés

d'une ou plusieurs années.

Pour financer les investissements alors que la manne de l'Etat fond, beaucoup d'élus ne voient pas comment échapper à une hausse de la fiscalité, surtout là où les taux n'ont pas bougé depuis plusieurs années: elle sera d'environ 3% l'an prochain à Strasbourg, de 4% à Bordeaux, de 5% (taxes foncière et d'habitation) à Lyon. Lille revalorisera de 10,5% la taxe foncière, «la plus faible des villes de 100.000 habitants» et qui restera dans la moyenne basse des grandes villes.

Paris a opté pour des hausses ciblées mettant à contribution les propriétaires de résidences secondaires dans la capitale et les touristes (taxe de séjour).

Partout, l'heure est aux économies de fonctionnement, mais elles mettront du temps à produire leurs effets, souligne Alain Juppé, les communes ne pouvant licencier leurs fonctionnaires.

Les villes cherchent aussi d'autres ressources. La mairie de Bordeaux a entre autres prévu une baisse des subventions de 5 à 8% pour certains postes, et d'un million d'euros pour l'Opéra de Bordeaux.

Chômage: la hausse sans fin

■ Avec une hausse de 0,8% en un mois, le chômage a atteint un niveau record en novembre

■ Au gouvernement, on veut croire encore dans la politique menée.

Pas de cadeau à la veille de Noël pour le gouvernement: avec 3,49 millions de demandeurs d'emploi sans activité enregistrés fin novembre par Pôle emploi en métropole, il est encore à la peine pour inverser une courbe en hausse quasi continue depuis trois ans et demi. Le mois dernier, 27.400 demandeurs d'emplois supplémentaires (+0,8%) se sont inscrits sur les listes de l'opérateur public, a annoncé hier le ministre du Travail. Sur un an, la hausse atteint 5,8%. En incluant l'outre-mer, 3,75 millions de chômeurs sans aucune activité étaient inscrits, soit une hausse de 0,7% en un mois et de 5,4% en un an. Avec ceux ayant exercé une petite activité, le nombre s'élève à 5,48 millions (+0,4%) en métropole et outre-mer. Toutes les classes d'âge sont affectées par la progression du chô-



mage mais les seniors restent les plus touchés (+1% sur un mois, +11,1% en un an). Chez les jeunes, le chômage augmente également de 0,5% sur un mois mais moins fortement qu'à la fin octobre, ce qui, pour le ministre du Travail François Rebsamen, découle de «l'effet positif des emplois d'avenir». Côté accompagnement des chômeurs, le ministre du Travail met en avant la nouvelle feuille de route de Pôle emploi visant notamment à renforcer celui des chômeurs de longue durée (alors que 2,2 millions de demandeurs d'emploi - dont ceux ayant exercé une petite activité - sont inscrits depuis plus d'un an). M. Rebsamen évoque aussi les mesures qui doivent être mises en

œuvre début 2015 pour favoriser le maintien ou l'insertion dans

» Avec la politique menée, il y aura des impacts très concrets dès le début de l'année.

l'emploi comme «445.000 contrats aidés» et la «mise en œuvre du compte personnel de formation», ainsi que «la dynamique du

Pacte de responsabilité et de solidarité».

Ces chiffres ne constituent pas une surprise pour l'exécutif. L'Insee prévoit toutefois une éclaircie sous les effets conjugués, en 2015, du Pacte de responsabilité et de solidarité et du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), dont l'impact est évalué à 80.000 emplois. Selon l'institut, le CICE «entraînerait un surcroît de 10.000 emplois par trimestre». Parallèlement, «les premières mesures» du Pacte, consistant en des exonérations de cotisations et des baisses d'impôts, en vigueur à partir du 1^{er} janvier, «soutiendraient l'emploi à hauteur de 10.000» postes supplémentaires par trimestre.

«Ne croyons pas au père Noël»

La CGT et Force ouvrière demandent au gouvernement de changer de politique. «Ne croyons plus au père Noël», tonne la CGT qui appelle à «la mobilisation des salariés». Ces chiffres sont «dramatiques pour notre pays», s'alarme le Medef, et démontrent «l'urgence à réformer» pour son président, Pierre Gattaz. A droite, le secrétaire général de l'UMP, Laurent Wauquiez, affirme pour sa part dans un tweet que «ce quinquennat risque d'être le Waterloo de l'emploi». Le Front national estime dans un communiqué que 2014 est «une année noire en matière de chômeurs» et craint «une année 2015 similaire voire pire».

Selon Bruno Ducoudré, économiste à l'OFCE, il y aura «une hausse du chômage en 2015, qui sera quand même freinée par les emplois aidés et les politiques de baisses du coût du travail» comme le CICE. «Cela devrait permettre de limiter la casse», affirme-t-il. Sous les feux des critiques, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a promis «des impacts très concrets dès le début de l'année» de sa politique. En deux ans et demi de mandat, le président François Hollande, qui a lié son éventuelle candidature en 2017 à l'état du chômage, n'a connu que trois mois de baisse de cet indicateur.